



AVIS DE MISE EN CONCURRENCE POUR LA CO-ORGANISATION DU SALON DES CRÉATEURS ET DES MÉTIERS D'ART

(En application de l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique)

Co-organisation du Salon des Créateurs et des Métiers d'Art à Loos (59120)

**Date et heure limites de remise des offres :
Le 23 avril 2022 à 12 heures 00**

I - PRÉSENTATION

Le service Économie a pour objet de contribuer au développement et à l'attractivité économique de la Ville de Loos. Ainsi, il accompagne et aide les commerçants dans leur projet.

Il organise également des événements à but économique et commercial :

- Le Village des Créateurs (chaque 2^e dimanche du mois sur le marché dominical, en moyenne 1.500 chaland)
- Le Salon des Créateurs à la Salle Culturelle La Fileuse (2.000 visiteurs)
- Le Festival Fabu'Loos au Parc de Loisirs et de Nature (5.000 festivaliers)
- Le Marché de Noël (2.500 visiteurs)
- Le Vide-Grenier de Pâques dans les rues de Loos (7.500 personnes, 800 exposants).

II - CONTEXTE DE LA DEMANDE

Depuis 2020, le service Économie a repris l'organisation du Salon des Créateurs, avec la volonté de le centraliser. Il a pris place, au cœur du centre-ville, à la salle Culturelle La Fileuse.

Le Salon des Créateurs accueille, en moyenne 35 exposants, et trois Food trucks sur le parvis. Des ateliers et des animations sont proposés, durant le premier week-end d'octobre, aux adultes et aux enfants.

En 2022, Le service Économie souhaite développer une nouvelle formule. L'édition 2022 intégrera un espace dédié aux Artistes des Métiers d'Art, sur un second site.

Ainsi, cet événement se déroulera concomitamment le premier week-end d'octobre.

Le premier site : 35 exposants : Créateurs, Artisans – Salle Culturelle La Fileuse

Le second site : 20 exposants : Artistes, Métiers d'Art – Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville

III - DATES ET HORAIRES

Ce salon aura lieu, **Samedi 1^{er} octobre 2022 de 10h00 à 20h00**

et **Dimanche 2 octobre 2022 de 10h00 à 19h00**, conjointement,

- à la Salle Culturelle **La Fileuse** (pour les **créateurs et artisans**), 81 rue du Maréchal Foch
- et à **l'Hôtel de Ville**, (pour les artistes des **Métiers d'Art**) 104 rue du Maréchal Foch à LOOS (59120).

IV - OBJECTIFS

- Privilégier les acteurs locaux et mettre l'accent sur la proximité des intervenants, sur l'aspect écologique des prestations et des produits proposés, ainsi que sur l'innovation de créateurs inédits en adéquation avec les attentes locales

- Renforcer l'attractivité du centre-ville avec cette nouvelle formule

Ce salon est une opportunité pour :

- Proposer un éventail de créations, des pièces uniques ou sur mesure
- Redécouvrir les anciens Métiers d'Art
- Dynamiser le secteur de l'artisanat
- Valoriser les talents locaux et leur originalité
- Échanger autour de leur savoir-faire
- Rencontrer des artistes-créateurs
- Générer des contacts, des ventes ou des commandes pour les exposants
- Développer l'attractivité de la Ville de Loos
- Attirer une nouvelle clientèle chez les commerçants loossois (partenariat avec l'union commerciale, *la Dynamique Commercante Loossoise*)

V - OBJET DE LA CONSULTATION

La Ville de Loos recherche un partenaire pour aider le service Économie à organiser le Salon des Créateurs et des Métiers d'Art, dans cette nouvelle formule.

La consultation porte sur :

- L'accompagnement dans l'organisation du Salon des Créateurs et des Métiers d'Art
- La capacité de transposer les objectifs de promotions commerciales
- La disponibilité du partenaire retenu
- La rigueur dans la co-organisation
- Le respect des délais

Les missions du prestataire retenu sont :

- **La prospection** :
 - o Repérer et prospector les artistes pour le Salon des Créateurs et des Métiers d'Art
 - o Rencontrer les commerçants loossois pour les inciter à participer à ce projet
 - o Soumettre toutes les candidatures des artistes au Comité de Sélection, pour validation

- **Mécénats, sponsors et partenariats** :
Afin de développer la notoriété et l'image du Salon, cette mission vise à
 - o Collecter des sponsors financiers, matériels, humains, de services ou techniques
 - o Accroître la visibilité de l'évènement grâce au sponsoring
 - o Rechercher des mécénats culturels pour le soutien à la création
 - o Développer un partenariat avec les commerces loossois et avec l'union commerciale « *Dynamique Commercante Loossoise* »

- **Promotion commerciale**

Tous les supports prints, numériques et digitales seront soumis à l'appréciation et à la validation de la Direction du service Communication de la Ville de Loos

- Développer la partie médiatique de cette nouvelle formule en ciblant le bon public
- Vendre des encarts publicitaires pour financer la brochure promotionnelle de l'événement
- Concevoir la brochure regroupant le savoir-faire des artistes présents sur le Salon des Créateurs et des Métiers d'Art

- **Animation**

En collaboration avec le Service Économie

- Proposer, concevoir et mettre en place des animations à destination des familles
- Proposer des temps forts, en lien avec l'événement, en partenariat avec la DCL et les commerces loossois.
Les animations retenues inciteront le public à se rendre sur les deux sites

- **Organisation**

Vous collaborerez avec le service Économie

- Élaborer le cahier des charges de l'événement
- Proposer et mettre en œuvre la décoration et la scénographie des deux sites
- Veiller au bon déroulement des animations commerciales et des temps forts
- Participer à l'aménagement de manière judicieuse des espaces et des emplacements et à l'installation des exposants retenus, le vendredi 30 septembre 2022, à l'Hôtel de Ville (partie Métiers d'Art)
- Encadrer l'événement (partie Métiers d'Art), à l'Hôtel de Ville de Loos les samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 2022,
 - en gérant l'accueil du public tout en veillant à la sécurité des visiteurs et du site
 - être à l'écoute et se rendre disponible si les artistes-créateurs sollicitent le partenaire retenu
- Dresser un bilan et débriefing de l'événement

Toutes les actions seront soumises à validation auprès du Service Économie, qui reste l'organisateur de l'événement.

VI - BUDGET

Le budget maximum dédié à la réalisation de cette prestation est de 2000 € TTC + mécénats financiers, à prospecter, pour gérer l'événementiel.

Une fois le prestataire retenu, les prix seront fermes. Toute modification ayant une incidence sur le montant total devra faire l'objet de l'accord préalable écrit par la Ville de Loos.

VII - PRÉSENTATION DES RÉPONSES ATTENDUES

Les candidats doivent réaliser une réponse détaillée au présent appel d'offres sous la forme d'une recommandation stratégique mentionnant les éléments suivants :

- La compréhension des objectifs
- Une intention de scénario événementiel (concept, ambiance, fil rouge, animations...)
- L'organisation humaine et technique proposée (équipe, cv, méthode de travail...)
- Un planning prévisionnel global détaillé jusqu'à l'événement jour J
- Une sélection de références (clients, projets, budgets associés, etc.)

VIII - CRITÈRES DE SÉLECTION DES RÉPONSES

Répartition des critères de sélection :

Valeur technique : (70%)

- Pertinence du planning : 20%
- Adéquation des moyens humains et techniques pour l'exécution du marché : 20%
- Pertinence de la méthodologie : 20%
- Qualité des références : 10%

Prix : (30%)

Chaque candidat s'engage à venir sur le Salon aux dates et horaires fixés.

IX - OFFRE

Les offres devront être transmises **au plus tard le Samedi 23 avril 2022, 12 heures** à l'adresse :

Mairie de Loos
104 rue du Maréchal Foch
SERVICE ÉCONOMIE : Hôtel de Ville
59120 LOOS

Toute offre fera l'objet d'un courrier de validation ou de refus adressé aux candidats.

La réponse est à remettre soit :

- par voie postale,
- en main propre (contre récépissé),
- ou par courriel à l'adresse économie@ville-loos.fr

Fait à Loos, le 24 mars 2022